

POINT A LA

DATE DU :

25 mars 2020

15H30



information
RONAVIRUS
019 n-Cov
LE POINT SUR LA SITUATION

Changement de méthode dans la communication des chiffres, les données seront globales et par catégorie (jusqu'à ce jour, elle reprenait les entités SIP/SDIF; SIE/SIP/PRS; Trésoreries; BDV-BCR-PCRP-PCE; SPF; Direction; CPS)...à croire que trop de précisions tuent sûrement l'information...

Journée du 24 mars 2020 :

- 22% des agents présents sur la DDFIP soit 167 personnes (29A+/27A/66B/45C)

Seule précision, pour le CPS, hier 5 agents sur 13 étaient présents, 2 équipes fonctionnent en alternance un jour sur deux. Il n'est pas impossible de voir des collègues de l'équipe de renfort venir en renfort de ce service, au vu de l'activité téléphonique et e-contact.

Pour la journée du 25 mars, pas de communication chiffrée mais le pourcentage des agents présents serait en baisse.

Site de Loches:

Pour rappel, la Direction avait contacté les organisations syndicales pour les informer du 1er cas de COVID 19 dans les services (LOCHES). Le médecin de prévention avait été informé et des contacts pris avec l'agent et ses collègues proches. Un mél des OS CGT, Solidaires et FO avait immédiatement été transmis au DDFIP pour demander la fermeture totale des locaux et leur désinfection avant toute nouvelle réouverture alors que celui-ci ne proposait qu'une limitation des horaires d'ouverture. Aujourd'hui, après rappel des consignes par les RH, la désinfection par la société ELIOR des locaux du DDFIP et de la sous-préfecture a été effectuée. Les locaux ont été ouverts pour le nettoyage durant la journée. Les agents en "configuration pandémie" seront de retour dans les services ce jeudi 26 mars.

Nouvelle dotation d'ordinateurs portables pour le télétravail sur les missions prioritaires :

Une cinquantaine de micro-ordinateurs devrait être disponible en milieu de semaine prochaine : 15 étaient en stock à la DDFIP et 33 sont redéployés suite à la fermeture des ENFIP, livrés la semaine prochaine. L'ESI et la CID sont toujours très sollicités pour configurer ces ordinateurs portables.

Une fois les attributions effectuées, cela permettrait à 50 agents de ne plus se rendre sur leur lieu de travail et de faire du télétravail ou du travail à distance (reliés directement à son ordinateur de bureau avec toutes les applications).

Questions "en vrac" : Nous avons demandé :

- qu'une réelle prise de contact soit prise avec des agents isolés sur leur site ou chez eux (une veille va être mise en place) : *La Direction s'engage à solliciter l'ensemble des chefs de service pour assurer ce contact (mél/téléphone).*

- des précisions sur les conditions de l'accueil: *assuré uniquement en cas d'extrême urgence, actuellement, il se limite au paiement sur RDV des bons de secours sur une plage horaire réduite et une demande a été faite*

aux mairies pour privilégier les virements). Les rendez-vous prioritaires demandés par les particuliers sont effectués par contre-appels.

- des explications concernant la « mise en quarantaine » du courrier: la poste a actuellement pris des dispositions pour ne venir que 4 fois cette semaine et à compter de la semaine prochaine 3 fois; la consigne donnée en interne est d'attendre le lendemain (au moins 24 heures) avant de l'ouvrir et de le traiter.

- de rappeler sur les différents sites, la nécessité du blocage en position ouverte des portes intérieures - en dehors des portes coupe-feu- afin d'éviter tout contact manuel.

- Vu les sollicitations publiques liées au COVID19, des agents placés en ASA pour contraintes particulières (confinement) peuvent vouloir effectuer des activités bénévoles (Croix rouge, Restos du cœur...); Ces agents sont libres de le faire en dehors des horaires habituels de travail mais pour toute autre action, il convient avant de s'engager de saisir au préalable le service RH de notre Direction locale qui examinera la situation au cas par cas.

- le 26 mars 2020, les OS vous communiqueront dès transmission les chiffres de présence du 25 mars dans le département.
- 27 mars, une nouvelle audioconférence sera organisée.
- Une audioconférence avec les représentants et intervenants en CHSCT est prévue le lundi 30 mars.



N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr

Marie AUDEBERT: marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

FO :

Gilles LAVERGNE par le site local fo-dgfip-sd.fr/037/

à partir de "nous contacter"